

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2018/05/29-08

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 29 mai 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Classement du Musée Colonial

Le conseil d'administration approuve le classement au titre des monuments historiques du Musée Colonial d'Aix-Marseille Université comme ensemble historique mobilier.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

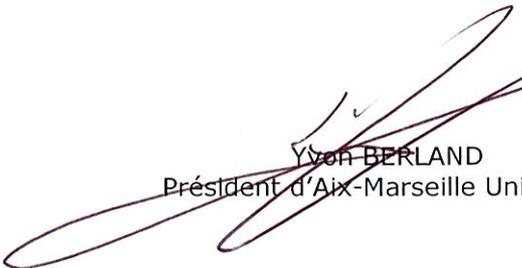
Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 29 mai 2018




Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université